Genèse du bail glissant

Monique Linossier

1980 - 2003

La genèse du bail glissant par Monique LINOSSIER

J'ai ressenti le besoin et le sens de vous conter l'histoire qui est la mienne et qui a amené à la création du bail glissant.

Pour donner l'impulsion à tous ceux et toutes celles qui ont des convictions chevillées au cœur …pour tenter l'impossible… parce que c'est juste vital pour Soi et pour l'Autre.

En premier lieu, je tiens à remercier les personnes qui se sont impliquées, engagées pour donner vie aux fondamentaux des associations dont je développerai l'origine ci-après.

Christian Bénard, président d'ELIA de 2003 à son décès en 2008 (ancien directeur du SPES) avait sollicité Francis Montarello, pour être son successeur. Par amitié et parce que notre rencontre lui a donné l'envie, Francis est le président actuel d'ELIA depuis 2008 (président du conseil de surveillance des Villages Clubs du Soleil). Son sens de la stratégie politique et de la diplomatie relationnelle nous ont permis de traverser ensemble les courants troubles et troublés des politiques sociales. Michèle Dorival, une vice-présidente (retraitée de l'IRTS PACA), exigeante et investie. Sans ces personnes et sans les salariés qui ont jalonné mon parcours professionnel, la graine que j'ai semée n'aurait jamais pu grandir.

- **Histoire « d'une vocation »**

Je m'appelle Monique Linossier et je suis issue de grands-parents paternels marqués par la religion et soucieux de justice sociale.

C'est ma grand-mère qui démissionne de son emploi : parce qu'elle écrit à la main le nom des rues sur des plaques en fonte émaillée et que son employeur lui donne à écrire les noms les plus longs alors qu'elle est payée à la pièce.

C'est mon père, engagé dans la cause syndicale, qui me transmet son éthique - prendre le parti de ceux qui n'ont rien -, la fidélité aux engagements, la capacité de faire des choix et de décider : il a refusé de devenir prêtre malgré le fort désir de ses parents. L'intransigeance de mon père, à la limite de l'intolérance, contribue à me construire en opposition. Cet engagement d'être au service de l'autre (au sens du service public) se transmet chez les Linossier de génération en génération, mais aussi ce refus de se laisser soumettre ou de s'avouer vaincu… Je m'approprie à mon tour le « package » en lui ajoutant toutefois une nouvelle dimension, celle de la promotion sociale.

C'est ainsi que je concevrai, suite à mon parcours d'étudiante et de jeune professionnelle, un projet pour des personnes sans logement.

J'ai moi-même l'expérience des transplantations : de Lyon, ma ville natale, à Evreux, Rouen, Paris et Marseille. J'ai appris à me mobiliser pour ne pas être isolée, pour recréer autour de moi un réseau de connaissances et d'appuis.

De mes autres racines, un petit village de la Loire où j'ai passé toute mon enfance, de mon attachement à la ferme bâtie de ses mains par mon arrière-grand-père maternel, à la terre, aux animaux de la campagne, viennent probablement mes propres capacités de ressourcement et mon souci de préserver une certaine fluidité dans ma vie.

➢ Histoire de deux créations : HAS et ELIA

Mes stages : de la désillusion à la mobilisation

J'opte en 1974 pour le métier d'éducatrice spécialisée, qui allie pour moi le service auprès de publics en difficulté, le désir de rencontrer, de communiquer, et celui de participer à ma mesure au changement des personnes.

J'entreprends donc ma formation à l'IRTS de Canteleu (76) qui inclut trois stages d'immersion (un par an sur trois ans) dans des établissements que je choisis délibérément.

- En 1975, j'effectue un stage de 4 mois auprès d'enfants psychotiques autistes à Rouen. C'est un choc émotionnel devant tant de douleur psychique et physique, et une grande déception devant si peu de travail éducatif, comme si les équipes, ne sachant comment soulager ces enfants, avaient baissé les bras et fuyaient leur souffrance. C'est le début de ma rencontre avec la désillusion, car rien n'est vraiment fait pour que les choses changent. C'est le choc avec la souffrance, cette souffrance qui fascine et tétanise à la fois. C'est le décalage entre l'ampleur du problème - l'autisme - et les moyens mis en œuvre. C'est la rencontre de l'impuissance : que je refuse.

- En 1976, un second stage de 9 mois auprès de mères célibataires et de leurs enfants à Rouen. Il se déroule en pouponnière. Je ne suis pas acceptée par le personnel d'aide médico-pédagogique, qui craint mon regard critique.

  Ces femmes, un enfant sur chaque genou, donnent, au moment des repas, des biberons à la chaîne, pendant qu'elles glissent encore d'autres biberons à ceux qui sont dans leurs berceaux, sans créer de contact, sans jouer avec eux, sans leur parler, sans les regarder.

Cela me demande d'aller chercher en moi ma propre résilience pour apporter un peu de joie à ces enfants âgés de 3 mois à 3 ans, dont la majorité souffre de l'indifférence de leur mère. Ici, je fais non seulement l'expérience du manque d'empathie vis-à-vis des tous petits, mais aussi l'expérience du manque de protection à l'égard de l'étudiante que je suis, voire du rejet de ma présence, de ma solitude professionnelle.

- En septembre 1977, 4 mois à l'association "Aurore", auprès d'adultes sortant de prison à Paris. Cette association dispose d'un foyer d'hébergement de 60 places en dortoir. Vient de se créer, en janvier 1977, un service « de suite » dont l'objectif est de permettre à certains des pensionnaires du foyer de (ré) apprendre à vivre seuls, en leur proposant des appartements disséminés dans Paris.

  Au terme de leur "apprentissage" qui ne doit pas excéder six mois, ils devront libérer les lieux pour emménager dans leur propre logement. Je participe donc à la mise en œuvre de ce nouveau service de suite et cette expérience me passionne. Pendant 4 mois, je travaille en duo avec le chef de service. Nous ne sommes que tous les deux ! Je pratique des entretiens éducatifs qui me permettent d'analyser des problématiques, de rechercher un sens, de porter un regard positif sur l'Autre.

  Mon binôme est rattaché de fait à l'équipe du foyer (plus de 20 salariés). Les échanges qui en découlent lors de nos réunions hebdomadaires sont d'un bon niveau intellectuel, généreux et puissants. Le déclic a lieu pendant ce stage. Je sens, je sais au plus profond de mon être, que ce métier m'a capturé, capté car il permet, l'expérience le prouve, de contribuer à changer les conditions de vie des personnes en difficulté. A les mettre en mouvement.

L'apprentissage de mon métier d'éducatrice spécialisée

Une fois diplômée en juillet 1977, je suis recrutée par l'association « Aurore », où je vais apprendre mon métier. Le logement est ce lieu qui permet de se rassembler, de faire des projets. Je suis passionnée par le fait de travailler avec les sortants de prison à cet objectif essentiel d'avoir un chez soi, source d'espoir pour créer une famille, accueillir des amis, donner-recevoir.

Passionnée mais frustrée !

Car l'association « Aurore » leur donne le goût de l'autonomie sans vraiment leur en donner les moyens… En effet, ils ne peuvent bénéficier de cet hébergement que pendant six mois. Ensuite, l'association leur demande de quitter le logement et de s'en trouver un autre… ailleurs. Ils doivent laisser la place à d'autres.

Dans cette configuration, l'association ne prend aucun risque, puisqu'elle est locataire en titre et à vie, et c'est aux plus fragiles, à qui l'on dit d'aller se faire pendre ailleurs !

Je vais transformer cette interrogation majeure pour moi en créant bien plus tard l'association HAS qui *renversera* le processus. Car c'est à cette époque et à cet endroit - en 1977 et chez « Aurore » - que le déclic se produit : je ne le sais pas encore, mais je porte en moi mon projet. Celui que je nommerai bien plus tard, *le bail glissant* : bien au chaud dans mon cœur.

Puis, pour l'amour d'un homme, je descends dans le midi. En effet, mon binôme, chef de service à Aurore, Christian Bénard, deviendra le père de mes enfants ! Nous décidons de quitter Paris pour nous établir dans le midi. Lui, sera le directeur du SPES à Marseille de 1980 à 2000 : foyer pour sortants de prison !

Je suis recrutée par la FCEP (Fédération des Clubs et Equipes de Prévention) en 1980. À l'époque, je tombe sur une équipe démobilisée, dans la cité de Picon, quartier nord de Marseille. Une équipe qui travaille dans un local sordide, avec un chef de service exclusivement passionné par le karting. Pas de réflexion sur le travail parce que pas d'intérêt majeur pour la mission de prévention : les jeunes doivent être volontaires et demandeurs et, quand ils ne le sont plus, notre travail d'accompagnement doit s'arrêter. C'est aussi simple que cela. Engagée dans cette équipe, je la déplace par mes questions et mes convictions. Je me retrouve dans la situation d'un moteur qui, curieusement, est entraîné par la léthargie des autres.

Mais je suis lasse de mes expériences professionnelles qui ne sont pas conformes à mes idéaux : je veux prendre la réinsertion au mot et au pied de la lettre. C'est donc dans le cadre de mon travail de prévention auprès de ces jeunes, que l'idée du *bail glissant* revient à moi.

« Aurore » avait semé la graine.

La FCEP fait naître la fleur.

Mener à bien un véritable projet de réinsertion durable suppose d'aider ces jeunes, qui vivent en surpopulation dans le logement familial, à habiter dans des logements autonomes. ***C'est ce que je faisais à Paris, mais mon idée est de mettre en place un bail glissant. Grâce à lui, les jeunes pourront garder l'appartement à l'issue des six mois, en reprenant la location à leur nom !***

C'est un véritable renversement. Car, dans ce cas, c'est l'association qui prend les risques, quand les jeunes sont sécurisés par leur statut de locataire. Là me semble être l'équité. Je propose ce projet à mon employeur de la FCEP qui ne souhaite pas le développer dans son institution, mais qui m'offre un mi-temps pour créer ma propre association et le réaliser dans ce cadre. Je passe donc à l'étude des besoins et à la rédaction du projet.

Travail social, réinsertion durable

Mes principes dans le travail social sont simples. D'une part, travailler sur les conditions de vie des personnes lorsque celles-ci expriment le désir d'avoir un chez soi, c'est-à-dire se centrer sur le logement. D'autre part, trouver de la gaieté dans ce travail, par exemple en cultivant le dynamisme et la légèreté dans ma propre vie, pour ne pas tomber dans le pathos ou la dépression.

Ma logique en matière de réinsertion est également simple : l'Homme, même s'il se trouve dans les pires conditions de vie, a droit au meilleur. Il s'agit alors de prendre au pied de la lettre le pari de la réinsertion, être engagé, faire alliance avec ceux qui n'ont pas eu la chance de naître du bon côté, leur faire partager ce qui a été transmis à ceux qui sont mieux nantis, pour leur permettre d'accéder à de meilleures conditions de vie.

Il convient d'aborder ces personnes non par leurs manques (sans logement, sans papier, sans argent…), mais par leurs "pleins": compétences, ressources, énergie …

Une telle conception demande une posture de recherche, d'innovation, mais exige aussi de faire la démonstration aux financeurs qu'un travail social peut être à la fois efficace et économe. Pour cela, il est essentiel de s'entourer de professionnels mobilisés, enracinés, courageux et optimistes, conscients de leur propre histoire, de leur relation à cet objet de travail particulier.

Il faut avoir la conscience que de tels professionnels ne sont pas interchangeables : un travailleur social n'en remplace pas un autre et encore moins du jour au lendemain.

- ***HAS (Habitat Alternatif Social)***

1980 : c'est l'écriture du projet pris sur un temps de recherche « offert » par mon employeur « FCEP ». Le projet HAS (Habitat Alternatif Social) est né mais la structure n'ouvrira ses portes que six années plus tard… six années de galère !

1982 : je constitue l'association sous le sigle HAS, *Habitat Alternatif Social.* Chaque mot de ce sigle résonne fortement.

- *Habitat* plutôt *qu'Hébergement* pour insister sur l'objectif de s'investir, de se projeter, de donner de la signification à son existence. L'habitat est un lieu d'enracinement et d'identité personnelle et familiale. Habitat parce que sont pensés l'acte d'habiter et les modalités qui en découlent, comme fondement du politique. Est ou devient citoyen(ne) celui ou celle qui habite la Cité. En ce sens, non seulement l'habitat transversalise la totalité des domaines de l'individu, mais il réalise concrètement la position du citoyen et son actualité historique.

- *Alternatif* était inspiré par les années 70. Il témoignait de la volonté de créer autre chose, de faire autrement, d'imaginer une autre façon d'être, d'humaniser tous les processus, de replacer l'humain au centre de toutes les actions, de privilégier l'accueil, tant du public, par des locaux chatoyants et habités, que du personnel par la mise à disposition, notamment, de bureaux individuels.

  Et comme l'accès dans un logement de droit commun était déjà difficile dans les années 80, il aggravait de fait les problématiques des ménages démunis. Il s'agissait donc de proposer une alternative, c'est-à-dire de leur ouvrir des possibilités nouvelles au travers d'étapes liées à leurs rythmes individuels. C'était aussi moduler le logement au regard des ressources précaires et de la composition familiale. A titre d'exemple, si un couple que nous hébergions dans un T2 se séparait, nous pouvions alors proposer à chacun d'entre eux un Tl. A l'époque, c'était déjà une façon de dire "non" au prescrit, à l'étiquetage, au subi et au renoncement.

  Et alternatif encore, parce que les politiques urbaines ont classiquement pour seule vocation les prises en compte administratives et techniques relatives au logement. Elles s'affranchissent de l'idée même de la question du désir, du plaisir à être et à vivre. Alternatif, enfin, parce que l'action est conçue dans sa forme la plus révélatrice des réalités subjectives : accompagner n'est pas inculquer la bonne marche du système, c'est surtout permettre de comprendre et d'articuler la place du citoyen dans la Cité. En outre, c'est donner la garantie que cette place conquise, parfois avec difficulté, pourra l'être dans la durée.

- *Social* afin de faire le lien, un pont entre les logés et les mal-logés. Il y a là un choix assumé, celui de s'intéresser à une population" défavorisée ". Social parce que les logiques économiques traditionnelles s'opposent à la reconnaissance des sujets "non capitalisables". L'intervention conduite par HAS s'appuie sur l'ensemble des réseaux existants, tous secteurs confondus. Elle n'omet pas, cependant, que la personne reste au centre de cette intervention, quand bien même elle compose avec les éléments périphériques (entreprises, administrations, collectivités territoriales...).

<u>Octobre 1982</u>, c'est la parution au Journal officiel. Ensuite, ce sont quatre années de galère durant lesquelles je passe mon temps à courir après les financements. Après moult déboires et de fins de non-recevoir, j'écris, sur l'idée géniale de mon syndicaliste de père, à Danielle Mitterrand, comme à mon dernier recours.

Août 1985, je reçois une réponse positive de sa part, dans laquelle Danielle Mitterrand m'écrit transmettre à Monsieur Bérégovoy pour financement. En octobre, nouveau courrier : Monsieur Hini, adjoint de Monsieur Gaston Deferre, Maire de Marseille, me donne l'autorisation « *grâce à Gaston Deferre (!)* » d'ouvrir HAS. Les bonnes idées ne s'ancrent pas dans le réel sans ténacité. C'est l'alliance des deux qui aura permis cette victoire, victoire qui ne doit strictement rien au compromis !

Le 2 janvier 1986, c'est l'ouverture d'HAS. Une enveloppe du Ministère des Affaires Sociales me permet de faire les premiers recrutements et de louer un local provisoire. Toute l'équipe fraîchement recrutée est en contrat à durée déterminée, avec une subvention d'une année car il m'est demandé de faire mes preuves. Moi qui voulais ancrer dans le durable les personnes exclues, voilà mon association ancrée dans le précaire ! De 5 salariés à la création en janvier 1986, je passe à 25 en 2003.

Les négociations avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) permettent d'obtenir un agrément de Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour des jeunes de moins de 25 ans, auprès de qui j'obtiens une mission d'action éducative associée à la mise en place d'un bail glissant. Les résultats sont probants puisque 80% des jeunes parviennent à glisser le bail à leur nom. Et surtout réussissent à s'y maintenir. L'action est reconnue et l'équipe a gagné, à la force du poignet et avec la confiance de nos partenaires.

Ensuite, je ne cesse de proposer à l'Etat que cet outil d'insertion durable se développe auprès d'autres publics en difficulté. Car peu importe l'importance du ou des handicaps, seul compte le fait que, si l'on en a le désir, si on met en œuvre ce qu'il faut, on peut changer de vie. À condition d'être accompagnés par des professionnels convaincus que le changement est possible !

En 1990 est confié à HAS l'accompagnement socio-éducatif, pour l'accès ou le maintien dans un logement, des populations très pauvres du centre-ville et des cités "chaudes" de Marseille : la Paternelle, le bidonville de Chieusse, la Viste, Picon, Campagne Larousse. Mais le financeur, le Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ne veut rien savoir de l'approche globale des personnes, et cette posture aura pour effet d'instrumentaliser l'action en ne rétribuant que la partie relative au logement. Or, je pense que l'insertion par le logement ne doit son efficacité, précisément, qu'au fait qu'il est important de porter un regard global sur la problématique des personnes : problèmes de santé, d'éducation, de la recherche d'emploi, des loisirs… Le désaccord profond quant au sens des actions à mener est tel que le financeur refuse de payer ce sur quoi il s'est pourtant engagé par convention. Cela m'oblige à procéder à quatre licenciements économiques. Le conflit est consommé : je retire HAS du projet en 1997.

En 1994, je développe l'action sur l'accompagnement socio-éducatif de ménages allocataires du RMI, que HAS loge dans le parc privé. Mais le financeur paie mal. Là encore, il me met dans l'obligation de retirer HAS de l'action au terme de l'année.

Puis, en février 1995, avec mon équipe, nous rencontrons le problème du VIH à travers le public du centre-ville et je dépose un projet auprès des services de l'Etat pour donner à ces publics l'accès au dispositif du bail glissant.

En août 1995, ouverture des appartements de coordination thérapeutique (ACT) pour les personnes atteintes par le VIH.

En septembre 1997, sur l'étude des besoins et la demande de 7 partenaires implantés sur l'Etang de Berre, je crée l'antenne de Vitrolles, après avoir obtenu les financements qui me permettent d'ouvrir enfin un CHRS « pour toutes les populations en difficulté », notamment les "SDF". L'idée de les héberger en bail glissant m'est venue suite à une émission télévisée sur ARTE qui donnait la parole à des clochards qui couchaient dans le métro parisien.

A la question « de quoi auriez-vous besoin ? », les cinq interrogés ont répondu à leur manière « on s'occupe de notre corps, on nous donne des couvertures, du pain, de l'eau… mais nous ne sommes pas qu'un corps, nous avons aussi un cœur et on serait tellement mieux dans un chez soi ». Le projet est là : celui de donner aux personnes ce qu'elles demandent, c'est à dire un toit, et de cheminer avec elles jusqu'à leur adaptation aux changements que cela entraîne. L'antenne de Vitrolles a une capacité permanente de 18 appartements répartis sur le nord des Bouches du Rhône. Le choix se porte sur la ville de Vitrolles car la mairie étant passée aux mains du Front National via B. Mégret, il est d'importance de poser un acte politique en s'y implantant.

En janvier 2000, j'ouvre sur Vitrolles un service de 10 appartements relais pour des publics infectés par le VIH, le VHC, et/ou toxicomanes, alcooliques, appartements financés par la Direction Générale de la Santé.

En janvier 2003 je publie le livre d'HAS écrit collectivement : « *L'insertion durable, une pratique, des conceptions* » chez l'Harmattan, à Paris. Danielle Mitterrand a accepté d'en écrire la préface : la boucle est bouclée !

- **ELIA (Evaluation, Logement, Initiative, Altérité)**

28 Août 2003 : parution au journal officiel d'ELIA : HAS a jeté les bases d'ELIA par ma pratique professionnelle autant que mon parcours de vie personnel.

02 Janvier 2004 : ouverture d'ELIA pour une mission d'insertion via le bail glissant de familles réfugiées politiques, du T3 au T6.

Sa philosophie et ses actions sont largement commentées sur le site d'ELIA.

Elles sont relayées par les membres d'un conseil d'administration, acteurs par ailleurs engagés dans la vie politique, associative, culturelle de la Cité, dans le respect des valeurs sociales, sociétales et environnementales et notamment André Lidoine (retraité de

l'Entraide des Bouches du Rhône), Philippe Gastine (retraité consultant RH de l'APEC) pour leur fidélité aux orientations d'Elia.

Et puis un remerciement particulier et appuyé pour Fabrice Bizet, le directeur d'Elia depuis septembre 2016 et qui fait suite à mon départ en retraite. Fabrice a été le sujet d'une « direction glissante ». Le meilleur compliment qui nous ait été délivré c'est que, tant nos partenaires que nos financeurs n'ont pas ressenti ou observé de césure entre mon départ et sa promotion ! Il a permis notamment la création d'un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) en bail glissant qui a ouvert ses portes en octobre 2019. Le temps d'insertion des réfugiés est donc raccourci en évitant les hébergements temporaires à répétition. Et l'assise financière d'ELIA est assurée puisque le CPH fait l'objet d'une dotation sur 15 ans et non plus de bouts de subventions…

- **Les documents qui ont permis l'ouverture d'HAS**

  - 01/06/1984 : la lettre que j'adresse comme éducatrice à D.MITTERRAND mon dernier recours, pour financer l'ouverture d'HAS

  - 15/06/1984 : sa réponse qui permet l'ouverture d'HAS le 02/01/1986

  - 19/09/2000 : ma demande de préface par D.MITTERRAND pour la préface du livre collectif d'HAS.

  - 20/11/2000 : la réponse de D.MITTERRAND et sa préface !

Madame LINOSSIER
97, Rue Saint Jacques

13006 MARSEILLE

Madame MITTERAND

Marseille, le 1er Juin 1984

Madame,

Depuis deux ans et demi, j'essaie en vain de réaliser sur Marseille un projet dont vous trouverez ci-joint copie, qui concerne la réhabilitation du cadre de vie social et culturel des jeunes du 14ème arrondissement.

Educatrice spécialisée, diplômée de l'école Henri Valion de Rouen, j'ai travaillé 3 ans à Paris dans une association où je m'occupais plus particulièrement d'un " service de suite " : j'étais chargée avec d'autres éducateurs d'accueillir en studios des personnes en difficulté, d'origines diverses (prison, foyers, milieu ouvert, établissements pour drogués ...).

Travaillant depuis 1980 à la Fédération des Clubs et Equipes de Prévention des Bouches du Rhône (F.C.E.P.) sur le quartier de la Busserine à forte densité d'immigrés, je connais bien les besoins de la population dont je m'occupe, en particulier en matière d'hébergement. C'est ainsi qu'est née l'idée du projet qui me tient à coeur.

En Janvier 1982, j'ai donc commencé les démarches nécessaires à sa réalisation et pris contact avec les différentes instances susceptibles d'être intéressées par mes propositions et de les soutenir. Pour éviter de vous imposer l'énumération détaillée des conversations, visites et autres correspondances que j'ai effectuées, je vous résume simplement l'essentiel de mes démarches:

.../

2.

J'ai adressé d'abord mon projet à un certain nombre de personnalités :

- Au Ministère de la Solidarité,
- A la Direction Départementale de la Jeunesse, Sports, Loisirs,
- A la D.D.A.S.S.
- Au Conseil Régional,
- Au Conseil Général,
- A la Ville de Marseille (Au Maire et à différents Chargés de Missions),
- Aux Offices H.L.M.
- A la C.A.F.

Tous m'ont assuré de l'intérêt qu'ils portaient à mon projet sauf la C.A.F. qui s'est déclarée incompétente.

J'ai donc adressé des demandes de subventions à ces différentes instances.

Les réactions ont été un peu plus nuancées :

- Le Ministère de la Solidarité (M. Bourdelon), à la suite d'une visite que j'ai effectuée à Paris en Mars 1983, s'est déclaré d'accord à condition que le Conseil Régional finance d'abord.

- Réaction identique de la Direction Départementale de la Jeunesse, Sports, Loisirs.

- La D.D.A.S.S. m'a fait parvenir le 03.03.1983., l'Arrêté Préfectoral autorisant la création d'un centre d'hébergement et de réadaptation sociale, mais a refusé ma demande de recrutement du personnel pour des raisons budgétaires.

  En Avril 1984, elle n'a toujours pas reçu de réponse du Ministère à sa demande de création d'emplois.

.../

3.

- Le Conseil Régional m'a accordé une subvention le 13.02.1984.
- Le Conseil Général s'est déclaré incompétent :
  depuis le 01.01.1984., en application de la Loi de Décentralisation l'objet de notre association est de la seule compétence de l'Etat ! (si
- En ce qui concerne la Ville de Marseille, j'ai obtenu beaucoup d'encouragements et mes multiples interlocuteurs ont paru intéressés.
  Un point positif, l'accord de l'O.P.H.L.M. et de l'O.P.A.C. pour la mise à disposition de logements.

Entre temps, en 1982 pour " supporter " mon projet j'avais créé une association intitulée " Association pour l'Habitat Alternatif Social ".

Voilà très rapidement résumé le point de la situation : une subvention partielle pour le budget d'équipement, mais pas de budget de fonctionnement. Inutile de vous dire que ce raccourci très succint ne reflète pas le caractère pénible et decevant de toutes les démarches effectuées.
Que de temps perdu !

IL est très regrettable en effet de déplorer la lourdeur, sinon la force d'inertie, à laquelle on se heurte lorsqu'on essaye de mettre en pratique les intentions par ailleurs si fermement déclarées par le pouvoir politique : prévention, création d'emplois, réhabilitation sociale et culturelle, etc...
Tous ces impératifs le projet que je défends tend à le prendre en compte si modestement que ce soit.

Vous comprendrez donc que j'y tienne et que je compte sur votre intervention pour me permettre de le réaliser, vous êtes ma dernière chance.

Je ne sais plus où m'adresser à travers le labyrinthe des structures administratives pour trouver le responsable capable de décider et de coordonner tous les éléments de cette affaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Mme. LINOSSIER Monique

PJ. Projet

MADAME DANIELLE MITTERRAND

Paris, le 15 JUIN 1984

AVL/MD

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier et je l'ai lu avec attention.

J'ai conscience de l'utilité et du mérite de l'action que vous entreprenez. Les dévouements tels que le vôtre s'inscrivent dans une solidarité qui doit porter ses fruits.

Pour ma part, je ne peux pas me substituer aux autorités administratives. Mais, j'adresse vos arguments et documents au Ministère de la Solidarité Nationale afin qu'ils soient étudiés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Mitterrand

Madame LINOSSIER
97, rue Saint-Jacques

13006 - MARSEILLE

CK/AK IIL

H.A.S
HABITAT ALTERNATIF SOCIAL

Madame Danielle MITTERAND
FONDATION FRANCE LIBERTE
22 rue Milan
75009 PARIS

Nos réf. :
ML/AR/00400

Marseille le 19 septembre 2000

Madame,

J'ai déjà eu l'occasion de faire appel à votre aide le 1er juin 1984, quand je vous ai présenté le projet social qui me tenait à cœur depuis 1980 : *l'insertion durable par le logement en bail glissant pour des ménages en difficulté*, et vous me l'avez apportée. Je vous en remercie.

J'avais à l'époque, entre 1980 et 1984, rencontré toutes les personnes susceptibles de financer cette action, mais aucune n'avait souhaité s'engager. Vous m'aviez répondu le 15 juin 1984 que ce projet devait « *s'inscrire dans une solidarité qui doit porter ses fruits* » et l'aviez adressé aux services de Monsieur Bérégovoy, Ministre de la Solidarité Nationale. Votre enthousiasme avait permis de mettre un terme à ce parcours du combattant, puisqu'en janvier 1986, notre établissement ouvrait ses portes, financé par la DDASS au titre de Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale. Je vous en remerciais par courrier le 28 janvier 1986.

Depuis, je me suis souvent retrouvée dans vos prises de position ou vos combats, j'ai d'ailleurs échangé des courriers avec votre Assistante, Madame Marie-Rose Antoine, et j'ai eu l'occasion de vous rencontrer dans le cadre de votre Fondation « France Libertés ». J'admire votre engagement et votre détermination.

Quatorze années ont passé.... Aujourd'hui notre association a une reconnaissance nationale et veut faire savoir... son savoir faire. Elle veut montrer, expliquer, convaincre qu'une technicité et un sens déterminé au service de populations démunies, donnent de l'espoir. Un seul chiffre : 90% des personnes hébergées glissent le bail à leur nom. 90% qui ont mis un terme à la spirale de l'exclusion. Et pour cela, HAS veut s'adresser au plus grand nombre à travers un livre, issu de l'effort d'écriture de l'ensemble de ses membres.

Mais à ce livre collectif manque la préface...

Et c'est tout naturellement vers vous que je me tourne. Il me semble que c'est à vous que cela revient, à vous qui avez permis que ce travail existe. Ainsi la boucle sera bouclée...

Un congrès national sous l'égide de la Fédération Nationale des Associations de Réadaptation Sociale aura lieu les 22 et 23 novembre à Lille *sur l'insertion par le logement*. Il nous semble impératif de faire paraître notre livre à cette date. J'espère que vous prendrez le temps de lire ce livre. Vous comprendrez, je pense, que des valeurs nous sont communes et qu'elles doivent être véhiculées, même modestement.

Votre préface, en ouverture de notre livre, devrait ainsi nous permettre de faire entendre notre voix commune, et à travers nous, la voix de tous les démunis du monde qui ont eu la chance de nous rencontrer, comme moi j'ai eu la chance de vous rencontrer...

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, **Madame**, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Monique LINOSSIER,
Directrice

P.J. : 3

Livre / + Guide + Projet Peda

Antenne Nord :
Résidence Mozart
33, Allée Philippe de Brocard
13127 VITROLLES
Tél. 04 42 46 18 66 - Fax 04 42 46 18 75

Siège Social
Association Loi 1901
3, Rue d'Arcole
13006 MARSEILLE
Tél. 04 96 10 12 00 - Fax 04 91 57 16 73

France Libertés
FONDATION DANIELLE MITTERRAND

Paris le 20 novembre 2000

Madame LINOSSIER
H.A.S
3 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE

REÇU LE 22/11
COPIE : M / AC /
INFORMATION
CLASSEMENT : M

Madame,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la préface que vous aviez demandé à Madame Mitterrand.

Je pense qu'elle ira dans le sens que vous souhaitiez.

Nous aimerions, une fois le livre édité que vous puissiez nous en adresser un exemplaire.

Ce texte devra être signé Danielle Mitterrand, Présidente de France Libertés.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Babut.

FRANCE LIBERTÉS - Fondation Danielle Mitterrand
reconnue d'utilité publique, par décret du 4 Mars 1986
et dotée du statut consultatif (II) auprès de l'O.N.U.
22, rue de Milan - 75009 PARIS
CC : Caisse de dépôts et consignations 45 310 Z
e-mail :fdm@club-internet.fr
site internet : http://www.france-libertes.fr

Téléphone 01 53 25 10 40
Telex 280 124
Fax. 01 48 74 01 26
Fax comptabilité 01 48 74 07 87

HAS Habitat Alternatif Social

Voilà qui est encourageant ! Il faut malgré tout être armé de patience….
Nous sommes des millions en France à penser que la solidarité sociale avec les plus démunis, se recherche naturellement auprès de ceux qui croient en l'homme.
Auprès de ceux qui n'excluent pas tout individu considéré " non rentable " parce qu'il a douté de sa condition humaine, et s'est abandonné au laisser faire, au laisser dire, au laisser aller désastreux qui le range parmi les laisser pour compte.
Auprès de ceux qui ne marginalisent pas leurs frères dans la détresse, et leur proposent les conditions librement consenties de reprise avec la société : un toit. Un chez-soi pour se regarder soi-même et faire l'inventaire de ses richesses personnelles abandonnées.
Auprès de ceux qui croient en ces richesses enfouies et les mettront en valeur pour réanimer l'espoir.
Auprès de ceux qui se sont organisés pour présenter un projet, il y a bien longtemps déjà, et ont fini par le réaliser à force de conviction, de persévérance, et de rencontres opportunes.

C'est " la remise en jeu économique et sociale des jeunes, dont les capacités créatrices sont indispensables à notre société. " selon Bertrand Schwartz.
Toutes les conditions étaient alors réunies : un gouvernement socialiste, une volonté politique prioritairement sociale, mais des instruments institutionnels trop fatigués par des décennies de conservatisme.

Avec patience, avec l'obstination de ceux qui veulent sortir de l'engrenage de la déchéance, créer autre chose, vivre autrement, apporter leur pierre à la construction d'une manière d'être plus conforme à leurs aspirations, le chantier s'est engagé. Aujourd'hui leurs travaux font l'objet d'un récit que je suis honorée de préfacer.

Depuis bientôt 20 ans le monde a eu l'occasion de découvrir les milliers et millions d'initiatives qui ont mis en valeur les " actes citoyens " de nos congénères d'abord isolés et, de ce fait inconnus les uns des autres.

En France HAS aura été pionnier ; ses initiateurs auront engagé la résistance à la fatalité du désespoir généré par la course au profit, par les serviteurs des profiteurs.
Du même pas , ils se sont manifestés ceux qui ont pris conscience du désastre qui se prépare malgré eux, et ils se réunissent pour faire pression sur leurs gouvernements.
Ah ! ces gouvernements qui se disent démocratiques, ne savent-ils pas encore que leur meilleur allié et soutien seront les peuples solidaires et non les multinationales et puissances financières mondiales.